JURIFOR
L'expert des formations agricoles

Groupama
CENTRE-ATLANTIQUE
la vraie vie s'assure ici

Centaure
Pour une conduite plus sûre

Formation

Tracteurs et Machines Agricoles (TMA) : Les fondamentaux pour une conduite professionnelle et responsable

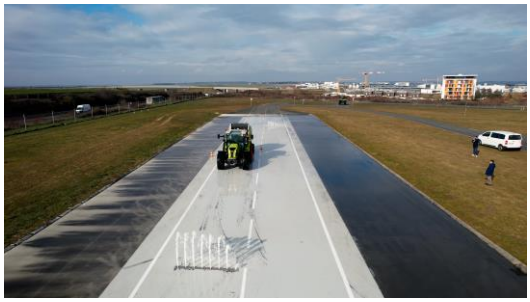

Cette formation vise à vous permettre de :

- Respecter la réglementation liée aux véhicules agricoles, la signalétique et les normes, par son activité de conduite à titre professionnel.
- Intégrer les fondamentaux de l'écoconduite et acquérir les compétences nécessaires à une conduite économique.
- Détecter dans l'environnement les indices utiles à une conduite préventive.
- Utiliser au quotidien des stratégies de prévention efficaces au quotidien à bord du véhicule agricole, pour adopter une conduite professionnelle.
- Entretenir son véhicule agricole (les bonnes pratiques).

8h
De formation

12
Personnes par session

Public : toute personne utilisant un véhicule agricole dans le cadre de son activité professionnelle.

Dates au choix fin 2023 et au 1er trimestre 2024 :
01/12/2023 - 24/01 - 13/02 - 14/02 - 15/02 - 16/02 - 20/02 - 21/02 - 27/02 - 28/02 - 29/02 - 05/03 - 06/03
Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 (Accueil dès 8h45)

Lieu de la formation : Centre Centaure Futuroscope
Rue des entrepreneurs - 86360 Chasseneuil-du-Poitou – 05.49.38.58.10

Formateurs : Christophe ANIN et Christophe TOLOCHARD, formateurs diplômés BEPECASER. **Centaure - Futuroscope (86)**
Formateurs et intervenants occasionnels : Pascal JEOFFRE et Thibaud CHAKRIDA (CUMA)

Contenu de la formation

Module 1 : en distanciel (1h en asynchrone)

La réglementation routière et les règles de circulation des Tracteurs et Machines Agricoles (TMA)

- La conformité du matériel
- Le poids et le chargement
- La vitesse
- Les profils de conducteurs
- Le gabarit et les convois
- Les rappels de sécurité

Module 2 : en présentiel (7h)

Le contexte de la réglementation
Les conséquences en cas de non-respect

- L'accidentologie, la sinistralité : les causes récurrentes
- La règlementation – la téléphonie au volant
- Les accidents de TMA et les incendies
- Le vol de matériels et le vandalisme

Les manœuvres en tracteur

- Les arrêts de précision
- Les évitements d'obstacles
- Le déport de matériel

☛ **Exercices pratiques sur piste**

L'éco conduite

- L'optimisation de la boîte de vitesse
- Situations sur routes et en champs
- La pression des pneus, le lestage et l'adhérence
- Le frein moteur

La prise en main des tracteurs

- Les équipements de sécurité
- La sécurité du chauffeur : l'attelage et l'arrimage
- L'environnement et les angles morts
- La courtoisie et le partage de la voie

La conduite de tracteur

- La force centrifuge et l'énergie cinétique
- La répartition des masses et la stabilité
- Le freinage : anticipation et frein moteur

☛ **Exercices pratiques sur piste**

Synthèse

- Débriefing des exercices
- Evaluation des acquis

Modalités

Financières :

Le coût s'élève à 350 € HT / stagiaire. Il est pris en charge par :

- VIVEA, à hauteur de 234 € TTC, sous réserve du paiement, à jour, de vos cotisations MSA pour les exploitants.
- OCAPIAT, obligation de faire une demande de prise en charge préalable à la formation , à hauteur de 45% des coûts.
- Possibilité de prise en charge pour les sociétaires de Groupama Centre Atlantique.
- Les frais annexes (Repas, déplacement, hébergement) restent à votre charge.
- En cas d'annulation de moins de 48h, la formation sera facturée en intégralité à l'entreprise. Sauf problèmes majeurs rencontrés (Hospitalisation, décès) qui empêcheraient de mener à bien les termes de la convention, le stagiaire s'engage à en faire état au prestataire dès que possible et en présentant un justificatif valable.

Validation :

- Une feuille d'émargements sera à signer pour chaque demi-journée de présence (En présentiel).
- Des émargements numériques seront à signer si des modules sont déployés en distanciel.
- Un certificat de réalisation sera remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation sous réserve de la réalisation du module en asynchrone (100%) **et** de la réception de la facture acquittée.

Pédagogiques :

La formation d'une durée de 8 heures est mixte. Elle est dispensée comme suit :
- En distanciel, 1h en asynchrone. Un lien vers la plateforme en ligne vous sera attribué.
- En présentiel, 7h sur site. L'échange entre participants est privilégié.
- Méthodes pédagogiques utilisées : expositive, interrogative et active.
- Une évaluation des acquis sera effectuée pendant et en fin de formation.

Inscription :

- Inscription à effectuer au minimum 2 semaines (14 jours) avant le début de la formation.
- Pour les ressortissants VIVEA (Être à jour de ses cotisations) : vous devez valider le consentement de VIVEA reçu par mail avant le début de la formation.
- Pour les ressortissants OCAPIAT : charge à l'employeur de faire la demande de prise en charge en amont de la formation.

Prérequis : - Permis Véhicule Léger + **expérience minimum** de 100h de conduite de tracteur conseillée.
- Accord de prise en charge préalable par OCAPIAT pour les salariés agricoles.
- Accès à un ordinateur et à une connexion internet pour la partie asynchrone (En distanciel).

Pour vous inscrire :

INSCRIVEZ-VOUS

Inscrivez-vous !

1 Complétez le formulaire d'inscription ici en indiquant les informations demandées à l'étape 2 ou appelez-nous !

2
- Les nom, prénom, courriel, tel, date de naissance et n° de sécurité sociale de la personne à former.
- Le statut : exploitant, salarié, agent de collectivité.
- La raison sociale, n° SIRET, code APE, adresse, n° de téléphone et adresse mail de la structure.
- La date de la formation choisie.

3 Pour les ressortissants VIVEA, valider votre consentement en cliquant sur le lien que vous recevrez par mail de VIVEA.

Contact de la formation

JURIFOR
L'expert des formations agricoles

JURIFOR
Maison de l'agriculture
Les Ruralies – CS 80004
79230 PRAHECQ cedex
05 49 77 16 67
formation@jurifor.fr

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. N'hésitez pas à nous contacter au 05 49 77 16 67 ou par mail à formation@jurifor.fr en nous indiquant vos besoins spécifiques.

CONTACT JURIFOR
Jérémie MOINARD
Assistant de gestion
formation@jurifor.fr
05 49 77 16 67

vivea Fonds pour la Formation des Entrepreneurs du Vivant

OCAPIAT • CAP VERS VOS COMPÉTENCES •

Taux de satisfaction 2023 : 8,3/10

JURIFOR

Démarches à entreprendre pour inscrire un salarié

Les demandes de prise en charge s'effectuent au préalable du démarrage de l'action :

Avant

L'accord de prise en charge OCAPIAT est conditionné au respect des délais suivants : demande par l'employeur au plus tôt 2 mois à 14 jours avant la date de début de formation.

ATTENTION : pour transmettre la demande de prise en charge, cliquer sur « **Envoyer à OCAPIAT** ».

Après

Dans un délai maximum de 1 mois après la formation, déposer en ligne sur votre espace entreprise OCAPIAT, le certificat de réalisation de l'action et la facture acquittée.

Check-list

- [ ] Pour les ressortissants **OCAPIAT**, faire la demande d'accord de prise en charge en amont de la formation, puis inscrire le(a) salarié(e) après accord.
www.ocapiat.fr/entreprises/

- [ ] **Compléter le formulaire d'inscription** en indiquant les informations demandées :
- Les nom, prénom, courriel, tel, date de naissance et n° de sécurité sociale de la personne à former.
- Le statut : exploitant, salarié, agent de collectivité.
- La raison sociale, n° SIRET, code APE, adresse, n° de téléphone et adresse mail de la structure.
- La date de la formation choisie.

- [ ] Pour les ressortissants **VIVEA**, valider le consentement en cliquant sur le lien que vous recevrez par mail de VIVEA.

- [ ] Vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de formation des dirigeants à reporter sur votre déclaration de revenus (Prise en compte de 40 heures de formation par année civile et par entreprise).

FICHE PROGRAMME

Déroulement de la journée

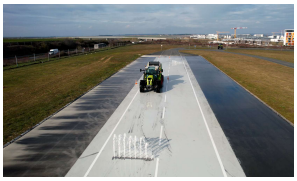
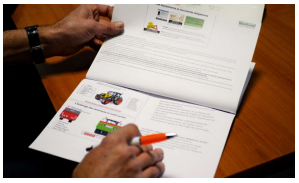

Centaure
Pour une conduite plus sûre

FORMATION TRACTEURS ET MACHINES AGRICOLES (TMA)
Les fondamentaux pour une conduite professionnelle et responsable

Formation Professionnelle : Théorie & Pratique avec Eco conduite

ACCUEIL DES PARTICIPANTS	
TOUS LES STAGIAIRES PRESENTATION GENERALE + TOUR DE TABLE + ORGANISATION DE LA JOURNEE	
GROUPE 1	GROUPE 2
THEORIE: SINISTRALITE, ACCIDENTOLOGIE, REGLEMENTATION LIEE A LA CIRCULATION DES ENGINS AGRICOLES	PRATIQUE: PRISE EN MAIN DES TRACTEURS (ROULAGE LIBRE SUR ZONE ADHERENTE), MANŒUVRES TRACTEURS (ARRET DE PRECISION, MARCHE ARRIERE AVEC ATTELAGE, ANGLE MORT), ADHERENCE TRACTEUR SOLO (VIRAGE ET LIGNE DROITE)
PAUSE	**PAUSE**
PRATIQUE: PRISE EN MAIN DES TRACTEURS (ROULAGE LIBRE SUR ZONE ADHERENTE), MANŒUVRES TRACTEURS (ARRET DE PRECISION, MARCHE ARRIERE AVEC ATTELAGE, ANGLE MORT), ADHERENCE TRACTEUR SOLO (VIRAGE ET LIGNE DROITE)	THEORIE: SINISTRALITE, ACCIDENTOLOGIE, REGLEMENTATION LIEE A LA CIRCULATION DES ENGINS AGRICOLES
TOUS LES STAGIAIRES RETOUR EN SALLE / RETOURS EXPERIENCES	
PAUSE DEJEUNER	
TOUS LES STAGIAIRES THEORIE FREINAGE (ENERGIE CINETIQUE + ABS + REPARTITION DES MASSES + TEMPS DE REACTION (ANTICIPATION) + CEINTURE + PRESENTATION EXERCICES)	
GROUPE 1	GROUPE 2
ECO CONDUITE EN TRACTEUR (OBTIMISATION BOITE DE VITESSE + SITUATION SUR ROUTE ET EN CHAMPS + PRESSION DES PNEUS + FREIN MOTEUR)	PRATIQUE FREINAGE: EN LIGNE DROITE AVEC DIVERSES ALLURES, FREINAGE AVEC ET SANS ANTICIPATION, FREINAGE AVEC EVITEMENT
PRATIQUE FREINAGE: EN LIGNE DROITE AVEC DIVERSES ALLURES, FREINAGE AVEC ET SANS ANTICIPATION, FREINAGE AVEC EVITEMENT	ECO CONDUITE EN TRACTEUR (OBTIMISATION BOITE DE VITESSE + SITUATION SUR ROUTE ET EN CHAMPS + PRESSION DES PNEUS + FREIN MOTEUR)
PAUSE	
TOUS LES STAGIAIRES CHARGE MENTALE + TELEPHONE + DEBRIEF (QUESTIONS DIVERSES) + QCM + EVALUATION DE SATISFACTION + DOSSIERS	
FIN DE LA FORMATION	

MAJ30/10/23V1